

10 Mars 2010

A l'attention des membres de l'Ordre

Contact : *Brigite PUPIN (b.pupin@oecra.fr)*

Chère Consœur, cher Confrère,

Après une première année d'existence riche en conférences et ateliers de qualité, le club gestion de patrimoine de l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes a le plaisir de vous présenter son logo, ainsi que le programme pour l'année 2010.



Cette année encore, nous organisons :

✓ **des ateliers de pratiques professionnelles**, animés par des spécialistes, qui vous permettront d'améliorer vos compétences sur les sujets abordés. Vous trouverez en pièce jointe les 6 thèmes que nous avons retenus. La participation aux ateliers est toujours gratuite pour les adhérents. Conformément aux décisions de l'AG du 14 décembre 2009, les ateliers se dérouleront sur une journée avec un déjeuner pris sur place, avec réservation obligatoire et chèque de caution de 20 € (rendu lors de l'atelier). Ce repas sera pris en charge par le club, c'est pourquoi nous vous demandons, en cas de désistement, de nous prévenir au moins 48h à l'avance. Sinon, le chèque de caution sera conservé par le club.

✓ **des conférences,**

Deux conférences sont d'ores et déjà programmées :

- **Gestion civile et fiscale de la transmission à titre gratuit : Cas pratique**, le 14 septembre 2010, animée par Madame Catherine ORLHAC.
- **Immobilier d'investissement : nouveau régime de la location meublée, nouveautés des autres dispositifs fiscaux**, le 21 octobre 2010, animée par Maître Jean-Louis LE BOULC'H.

Une participation vous sera demandée de 47,84 € pour les adhérents au club, et de 119,60 € pour les non-adhérents, une prise en charge par votre OPCA pouvant être effectuée.

Vous trouverez ci-après :

- le bulletin d'adhésion en tant que personne physique au club gestion de patrimoine,
- le programme et bulletin d'inscription aux ateliers,
- les bulletins d'inscription aux conférences.

Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site internet :

<http://www.rhonealpes.experts-comptables.fr> rubrique Clubs, Comités et Associations.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, chère Consœur, cher Confrère, nos salutations confraternelles.

Jean-Yves MENUT
Président du club gestion de patrimoine